Pollution atmosphérique
ISSN : 2268-3798
Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

233 | 2017
Varia

Lettre de la rédaction

Isabelle Roussel

https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5212

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.5212

Electronic reference
Isabelle Roussel, « Lettre de la rédaction », *Pollution atmosphérique* [Online], 233 | 2017, Online since 05 avril 2017, connection on 26 février 2026. URL : https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5212

Copyright
CC-BY

Lettre de la rédaction

Isabelle Roussel

TEXT

1 Depuis ce début d'année, c'est Pierre Carrega qui a pris la direction du comité de rédaction dont la composition n'a pas changé ; il assure la continuité de la ligne éditoriale ; celle-ci, grâce à l'accès libre de la revue sur Internet, a pour objectif ambitieux d'offrir aux nombreux lecteurs des opportunités pour s'informer et pour alimenter des réflexions sur la pollution et le climat, en rapport avec la santé et la société, à travers des textes validés scientifiquement. L'offre proposée, souvent regroupée selon des thèmes d'actualité, repose sur le travail des auteurs qui acceptent la lourde tâche de présenter leurs recherches et leurs réflexions scientifiques sous une forme accessible à tous. Ce travail de transfert des connaissances scientifiques est validé par deux relecteurs : l'un, spécialiste de la discipline traitée, vérifie la solidité des hypothèses avancées, tandis que le second s'assure de la lisibilité du texte par tous. La publication des numéros de la revue repose sur une organisation rigoureuse prise en charge par le comité de rédaction sous l'autorité de son président. Ainsi, auteurs, relecteurs, membres du comité de rédaction et du conseil scientifique contribuent bénévolement à garantir et à construire cette ligne éditoriale reposant sur la pluridisciplinarité. Or celle-ci, bien souvent invoquée, constitue un défi à assumer puisque les domaines couverts par la pollution atmosphérique et le climat sont de plus en plus larges et complexes. A. Dayan, spécialiste du changement climatique, a même évoqué « la climatisation du monde ». Que tous les acteurs contribuant à la vitalité de la revue dans le sens du bien commun et de l'intérêt général soient remerciés et, en particulier, Pierre Carrega qui a accepté d'en être le chef d'orchestre.

2 L'année 2016 s'est achevée avec la publication de deux numéros très épais, disponibles en format papier et consacrés à deux thèmes d'actualité, celui de la relation entre la pollution atmosphérique et l'agriculture, d'une part, et celui de l'innovation dans la région Rhône-Alpes, d'autre part.

3 Ce premier numéro de l'année 2017 propose des contributions sur des aspects plus classiques de la pollution atmosphérique. Il n'était pas possible, en ce début d'année, que la revue ignore les perturbations causées par le long épisode anticyclonique qui s'est déroulé tout au long du mois de décembre 2016. Corinne Lepage, dans son éditorial, déplore que 20 ans après la promulgation de la LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) de décembre 1996, on puisse encore observer l'occurrence de tels niveaux de pollution ; elle essaie d'avancer quelques explications, de manière à mieux prendre en compte dorénavant la question sanitaire et sociale que représente la qualité de l'air. D'ailleurs, Julien Dron, en examinant les épisodes de pollution dans le golfe de Fos, montre la persistance d'un « point noir » difficile à résorber en dépit des efforts réalisés par les industriels. Helga Scarwell, avec un point de vue plus juridique, constate la même inefficacité des politiques publiques mises en œuvre : « O*n en vient dès lors à se demander si finalement les mesures pour définir des politiques visant à améliorer la qualité de l'air ne seraient pas des mesures en trompe-l'œil occultant des "blocages" ou une absence de prise de conscience de cet enjeu de santé publique* ». Avec une méthodologie bien particulière, Philippe Hamman interroge la littérature scientifique produite dans le monde francophone et anglophone sur la ville durable. Il constate combien la pollution atmosphérique et même le climat sont peu pris en compte dans les analyses portant sur la ville durable. Le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA[1]) est présenté dans ce numéro, car sa promulgation est imminente. La méthode utilisée pour sa préparation est innovante puisqu'elle s'appuie sur l'analyse de l'efficacité des mesures instaurées. Si ce dispositif est décliné de manière satisfaisante dans les territoires, avec des mesures d'accompagnement favorisant l'acceptabilité sociale, il est possible d'espérer que l'attente de la population vis-à-vis de l'amélioration de la qualité de l'air pourra être mieux satisfaite, non sans s'appuyer sur de gros efforts individuels et collectifs. Si les projecteurs sont majoritairement braqués sur les particules et le danger sanitaire qu'elles représentent, l'ozone reste un polluant majeur dont Pierre Sicard nous présente une analyse diachronique à partir des données recueillies auprès des 332 analyseurs français au cours de la période 1999-2012. Les cartes présentées apportent une note d'optimisme, montrant la diminution, certes spatialement différenciée, du risque encouru par les popula-

tions et les végétaux en raison d'une exposition à l'ozone. En dépit des efforts consentis, il ne faut néanmoins pas exclure l'occurrence de canicules favorisant la formation de l'ozone, ni l'augmentation d'apports transfrontaliers des précurseurs.

4 La question de prévention de la pollution atmosphérique, couplée à celle du changement climatique, est encore d'actualité ; elle sollicite un effort de tous, et la revue *Pollution atmosphérique* entend participer à ce vaste chantier en offrant encore de nombreux éclairages scientifiques sur ces sujets. Au cours de l'année 2017, ce sont les thèmes des odeurs et de l'épidémiologie d'intervention qui vous seront présentés. Merci à tous ceux qui contribuent à proposer des réflexions et savoirs destinés à mieux cibler les nombreuses actions à entreprendre.

NOTES

1 Dispositif instauré par l'article 64 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV),

AUTHOR

Isabelle Roussel